

Le 2 avril 2009

Monsieur Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Monsieur le maire, *Cher Gérald.*

En mai dernier, j'ai eu l'occasion de vous confier ma volonté de retrouver une vie privée et ainsi de mettre un terme à ma vie publique. Depuis janvier 2009, j'ai le plaisir d'exercer ma profession de comptable agréé au sein d'une entreprise d'envergure internationale qui figure parmi les fleurons de l'économie québécoise.

J'ai souhaité que ce retrait de la scène politique soit complet et, par conséquent, je me suis abstenu jusqu'à maintenant de commenter l'actualité municipale ou même d'intervenir de quelque façon que ce soit dans l'arène publique et ce en dépit des nombreuses demandes qui me furent adressées.

Or, je constate que vous faites l'objet d'interrogations pressantes à mon égard, dont certaines pourraient mettre en cause l'entière confiance qui doit être maintenue à l'égard d'une institution publique comme la Ville de Montréal. Il m'apparaît donc nécessaire de vous faire état comme maire de Montréal, en toute transparence, des faits et gestes pour lesquels on vous demande des réponses.

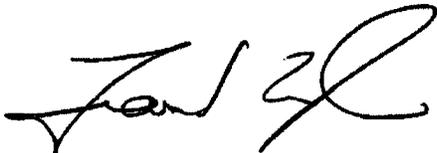
Je vous confirme donc que j'ai bel et bien séjourné, à mes frais, sur l'embarcation de M. Antonio Accurso en janvier 2007 et en février 2008. Chaque fois, j'y ai séjourné avec mon épouse et j'ai personnellement assumé la totalité des frais de transport et de séjour. J'ai d'ailleurs exigé d'être facturé pour ces frais, considérant l'importance d'établir la limite entre une connaissance et une relation d'affaires. J'en conserve les factures et les chèques datés et encaissés au moment de ces séjours, lesquels pourront vous être produits le cas échéant.

D'autre part, je tiens à ce que vous sachiez que je connais M. Accurso depuis plus de 25 années soit bien avant mon entrée en politique. Je n'ai donc pas contribué aux succès qu'il a obtenus en affaires et je vous assure que je ne suis intervenu en aucun temps pour lui faciliter l'accès aux marchés publics.

Cela dit, le véritable enjeu demeure la confiance dans l'administration municipale et dans l'attribution juste et équitable des contrats publics. À cet égard, vous savez très bien que l'attribution du contrat pour l'installation et l'entretien des compteurs d'eau a été piloté par la Direction de l'approvisionnement de la Ville de Montréal, selon une procédure extrêmement rigoureuse et conforme aux règles de l'art. N'oublions pas que ce contrat a été approuvé par le Conseil municipal de Montréal, par le Conseil d'agglomération et par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Enfin, malgré l'attachement que je porte à ma vie privée, sachez que je ne m'opposerai d'aucune manière à ce que cette lettre soit rendue publique, puisqu'elle vous permettra d'offrir une réponse concrète aux interrogations qui vous sont adressées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le maire, mes plus sincères salutations.



Frank Zampino, FCA